Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Le conseil de la municipalité de Rivière-à-Pierre siège en séance ordinaire ce 14 avril 2020 par vidéoconférence Messenger. Sont présents à cette vidéoconférence madame Andrée St-Laurent, maire, madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, Jason Gauvin-Landry et Patrick Delisle. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Andrée St-Laurent, maire.

Assistent également à la séance, par vidéoconférence Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 4 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membre présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger.

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2020-04-59 **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2020-04-60 **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020**

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2020-04-61 **1.5 Autorisation du paiement des dépenses du mois de mars 2020**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de mars 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 126 761,39 $.

Adoptée

1.6 Avis de motion du règlement # 488-20 Règlement modifiant le taux d'intérêt du règlement *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020*

Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Jason Gauvin-Landry qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro 488-20 Règlement modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020 sera adopté.

1.7 Dépôt et présentation du projet de règlement # 488-20 Règlement modifiant le taux d'intérêt du règlement d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2020

2020-04-62 **1.8 Adoption du règlement # 486-20 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro 486-20 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2020-04-63 **1.9 Mandat à Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, pour la mise à jour de la Politique familiale MADA**

Attendu que la politique familiale MADA a été adoptée en novembre 2011;

Attendu qu'il y a lieu de la mettre à jour;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, pour la mise à jour de la Politique familiale MADA. Pour se faire, Mme Moisan créera, entre autres, un comité de relance.

Adoptée

2020-04-64 **1.10 Autorisation à Mme Mélanie Vézina, directrice générale, de suivre un webinaire sur l'accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale à suivre un webinaire sur l'accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal les 15 et 22 avril 2020. Le coût du webinaire est de 287,44 $ taxes incluses.

Adoptée

2020-04-65 **1.11 Autorisation à acheter 4 postes de travail**

Considérant que Microsoft Office n'offre plus de mise à jour et de soutien pour Windows 7;

Considérant que le poste de l'inspectrice municipale, de l'agente de communication, de la réception et le serveur ne peuvent supporter Windows 10;

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser l'achat de 4 postes de travail chez Techni PC au montant de 6 138,38 $ taxes incluses tel que décrit dans la soumission datée du 6 avril 2020. Cette dépense sera imputée dans le surplus accumulé.

Adoptée

2020-04-66 **1.12 Quote-part pour la cour municipale 2019**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De procéder au paiement de la somme résiduelle pour la quote-part de la cour municipale 2019 au montant de 6 355,23 $, taxes en sus.

Adoptée

2. Sécurité publique

2020-04-67 **2.1 Entente avec Notre-Dame-de-Montauban et adoption du budget concernant le SISEM**

Considérant la possibilité d'un partage de ressource afin d'avoir, entre les diverses parties, une ressource à temps plein formée en incendie en la personne de M. Jonathan Fontaine, directeur du SISEM et du Service incendie de la Municipalité de Rivière-à-Pierre;

Considérant la nécessité d'en partager les coûts avec la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban (mandataire pour le SISEM) ;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter la part de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour le partage de cette ressource pour l'année 2020 soit 16253,06 $. Cette somme sera prise à raison de 12 480 $ dans le budget de fonctionnement et de 3 763,06 $ dans le surplus accumulé non affecté.

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à procéder au paiement des sommes réclamées par la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban jusqu'à concurrence de la somme maximale de 16 253,06$. Le renouvellement de ce partage de ressource se fera annuellement, après analyse et selon le désir des parties.

Adoptée

3. Transport routier et hygiène du milieu

2020-04-68 **3.1 Achat d'un camion pour le service des travaux publics, d'un monte-charge et d'une flèche de signalisation**

Attendu que le camion Chevrolet Silverado actuellement utilisé par le service des travaux publics de la Municipalité n'est pas 4x4;

Attendu qu'un monte-charge doit être installé sur le camion utilisé par le service des travaux publics;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Andrée St-Laurent, maire, et madame Mélanie Vézina, directrice générale, à conclure un contrat avec le concessionnaire Germain Chevrolet Inc. de Saint-Raymond pour l'achat d'un camion Chevrolet Silverado 4x4 2019 au montant de 34 500 $ taxes en sus, d'un monte-charge au montant de 5 646,50 $ taxes en sus et d'une flèche de signalisation au montant de 2 253,50 $ taxes en sus.

Et d'autoriser madame Mélanie Vézina, directrice générale, à signer tous les documents au bureau de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour et au nom de la municipalité de Rivière-à-Pierre suite à l'achat du camion.

Adoptée

2020-04-69 **3.2 Adoption du règlement # 487-20 *décrétant une dépense de 710 000 $ dont un emprunt de 192 240 $ pour des travaux de voirie sur la rue Principale, l'avenue du Centenaire et la rue du Lac-Vert***

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

Attendu que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement numéro 487-20 décrétant une dépense de 710 000 $ dont un emprunt de 192 240 $ pour des travaux de voirie sur la rue Principale, l'avenue du Centenaire et la rue du Lac-Vert.

Adoptée

2020-04-70 **3.3 Réparation du loader chez Brandt**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le paiement d'un montant 2 663,23, taxes en sus, à Brandt pour la réparation du loader (soumission # 613 en date du 28 février 2020).

Adoptée

2020-04-71 **3.4 Embauche d'une manoeuvre**

Il est proposé par M. Patrick Delisle
Et résolu à la majorité des membres présents

De réembaucher Mme Amélie Borgia à titre de manoeuvre à compter du 5 mai 2020 à raison de 40 heures par semaine au taux horaire de 19,50 $ et ce, pour une période d'environ 30 semaines. Au besoin, la directrice générale approuvera du temps supplémentaire au même taux horaire.

Adoptée

2020-04-72 **3.5 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2019**

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 10 034 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que le présent tableau identifie les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées :

Intervention	Montant
Balayage	2 782 $
Fauchage	938 $
Nivelage	3 125 $
Asphaltage	1 758 $
Pose d'abat-poussière	2 520 $
Éclairage	1 713 $
Signalisation	287 $
Vidange puisards	791 $
Déneigement	66 026 $
Total	**79 940 $**

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2020-04-73 **3.6 Achat d'asphalte froide**

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez BMR à Saint-Raymond 6X56 sacs d'asphalte froide au coût de 9,99 $ chacun pour un total de 3 586,64 $, taxes en sus et 80 $ pour la livraison.

Adoptée

2020-04-74 **3.7 Achat d'abat-poussière**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acheter chez Sel Warwick Inc. 9x35 sacs de chlorure de calcium au coût de 24,08 $ chacun pour un total de 7 585,20 $, taxes en sus.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

4.1 Avis de motion du *Règlement RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux*

Un avis de motion est par la présente déposé par la conseillère Mme Danielle Ouellet qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le Règlement RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux

4.2 Dépôt et présentation du projet de *Règlement RMU-2019-01 modifiant le règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie RMU-2019-01 afin de modifier les dispositions relatives aux animaux*

2020-04-75 **4.3 Autorisation de présenter une demande au ministère de l'Énergie et des ressources Naturelles pour les sentiers pédestres aux Chutes de la Marmite**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de permis pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2020-04-76

4.4 Autorisation de présenter une demande d'utilisation du territoire public au Ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles concernant une modification au bail

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, de présenter une demande d'utilisation du territoire public au Ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles concernant une modification au bail.

D'autoriser Mme Mélanie Vézina, directrice générale, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande d'agrandissement du bail et le changement de vocation pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

2020-04-77

5.1 Contribution financière annuelle pour la Société de la piste Jacques Cartier/Portneuf

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De verser la contribution financière annuelle 2020 pour la vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf au montant de 2 791 $.

Adoptée

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 20h28.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale & secrétaire-trésorière